

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 7 mars 2013

Le jeudi 7 mars 2013, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de M. Jean-Claude FONT, Maire.

Présents :

Mesdames Marie-Thérèse BOITTIN, Nicole LEGENDRE, Chantal LELIEVRE, Messieurs Jean-Claude FONT, Régis DERENNE, Daniel GERAULT, Hervé GOUGEON, Loïc JORRE, Régis LESAULNIER, Anne MINETTE, Bernard PLANCHARD.

Absents : Arnaud LEVEIL, Josette PICHOT.

Secrétaire de séance : Nicole LEGENDRE.

Ordre du jour :

I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2013

II. COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

III. BUDGETS PRIMITIFS 2013

IV. QUESTIONS DIVERSES



I. APPROBATION DU CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2013

II. COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

Béatrice DOUHET, secrétaire, présente les comptes administratifs 2012

Légende :

FR : Fonctionnement Recettes

FD : Fonctionnement Dépenses

IR : Investissement Recettes

ID : Investissement Dépenses

1. COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNE 2012

✓ FR : 899 323,27 € FD : 750 994,14 € Excédent : 148 329,13 €

✓ IR : 1 771 618,42 € ID : 1 829 483,81 € Déficit : 57 865,39 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif COMMUNE 2012.

2. COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT 2012

✓ FR : 43 986,72 € FD : 37 464,71 € Excédent : 6 522,01 €

✓ IR : 29 121,96 € ID : 10 909,16 € Excédent : 18 212,80 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif ASSAINISSEMENT 2012.

3. COMPTE ADMINISTRATIF ENFANCE ET JEUNESSE 2012

✓ FR : 103 879,67 € FD : 97 296,58 € Excédent : 6 583,09 €

✓ IR : 0 € ID : 0 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif ALSH 2012.

4. COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT DU MUGUET 2012

✓ FR : 66 024,23 € FD : 10 900,29 € Excédent : 55 123,94 €

✓ IR : 0 € ID : 0 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce compte administratif LOTISSEMENT COMMUNE DU MUGUET 2012.

III. BUDGETS PRIMITIFS 2013

Béatrice DOUHET présente les budgets primitifs 2013.

1. BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE

FONCTIONNEMENT : il s'équilibre à 946 416,74 €

INVESTISSEMENT : il s'équilibre à 1 583 370,33 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif COMMUNAL 2013.

2. BUDGET PRIMITIF DE L'ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT : il s'équilibre à 42 183,83 €

INVESTISSEMENT : il s'équilibre à 35 786,63 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif 2013 de L'ASSAINISSEMENT.

3. BUDGET PRIMITIF DE L'ANIMATION ENFANCE ET JEUNESSE

FONCTIONNEMENT : il s'équilibre à 111 545 €

Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif 2013 de l'ALSH.

4. BUDGET PRIMITIF DU LOTISSEMENT DU MUGUET

FONCTIONNEMENT : il s'équilibre à 55 123,94 €

INVESTISSEMENT : il s'équilibre à 0 €

**Le CM vote à l'unanimité des membres présents ce budget primitif 2013 du
LOTISSEMENT DU MUGUET.**

IV. QUESTIONS DIVERSES

✓ Litige de la salle des Lilas : la salle avait été louée le même jour que celui de la fête communale. Une salle a été retrouvée dans une autre commune, mais en dédommagement, Commer paiera la facture pour refaire les faire-part.

✓ AMF :

- Renouvellement portail « achatspublics53 » pour l'année 2013 : 128 €
- Renouvellement de la souscription site Internet de la commune année 2013 : 50 €

✓ Clocher : des travaux supplémentaires s'imposent ; les statues sont délabrées ; la reprise des pierres blanches s'élève à 10 438,09 € HT.

✓ Plaine de jeux :

Régis DERENNE fait le point sur le chantier. Les travaux ont débuté, le montant total est de 118 068 € HT.

Les sociétés qui interviendront sont STPO, NERUAL, ERDF, FORET, BROCHARD Paysage.

Les subventions s'élèvent à 53 036 €

Le prix de revient du projet est de 65 032 €.

✓ Salon de coiffure :

Régis DERENNE présente les devis ; après étude des devis les entreprises retenues sont :

- Menuiserie :	Atelier du Terras	5 305 €
- Charpente :	Ent. Launay	9 432 €
- Plomberie :	Ent ROUX	2 674 €
- Carrelage :	ART PLAC	3 999 €
- PLACO :	ART PLAC	7 216 €
- Maçonnerie :	Ent. Letertre	19 549 €
- ERDF :		1 310 €

Il manque les lots électricité et peinture.

Montant total : 49 485 € HT

✓ Réforme des rythmes scolaires :

Une question sera ajoutée au questionnaire proposé aux parents à la rentrée (voir compte-rendu du précédent conseil municipal) : quelle demi-journée pour la classe serait la plus appropriée, selon vous ? Le mercredi matin ou le samedi matin ?

Il est 22h45, la séance est levée.